L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 21 JANVIER 1893.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A VENDRE—Un petit magasin de notions, une bonne occasion, 105 rue Remparts, près St-Louis. 20 janv—3f

A VENDRE—Pour cause de dé d'art, une grande bien située, quartier central. S'adresser à Forgnes & Guet, 37 Decatur.
13 jan—7f

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Silvestre Blasin vs Louis Tanet.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans—No 17.154—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon entrepôt, No 95 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 3me jour de février 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
21 jan—21 28—fév 3

Mme Vve John Gauche vs P. et E. Marchand, amendé à Mme Georgiana Merveaux, Vve etc., et
Mme John Gauche vs P. et E. Marchand, une raison sociale composée de Paul A. Marchand et Georgiana Merveaux, Veuve.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans, Nos 22,053 et 24,144—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au No 110 rue de Chartres entre Conti et St-Louis, le MARDI, 31 janvier 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq presses à imprimer, un lot de types, un lot de cases, marbres, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON,
Constable.
20 janv—20 25 31

Mme Jane E. Gotheot vs. Benjamin F. Samuels.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans—No 23,186.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon bureau, "Court Building", coin des rues Camp et Lafayette, le MARDI, 24 janvier 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une bibliothèque, un pupitre-table, un pupitre, six chaises à rotin, deux chaises à bras d'office, une table, un Letter Copy Press, un Glass Copy Bowl et Brush, un tapis, un lot de nattes, un porte-manteau, un paillasson, un store, un balai, deux crachoirs, deux encriers en verre, une règle en ébène, deux Blotting Pads.

Saisi dans l'affaire intitulée et numérotée plus haut d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON,
Constable.
14 janv—14 18 24

Interdiction de Thomas W. Bethick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,418—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles W. Drown, curateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE,
Greffier.
20 jan—20 24 29

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de S. Burchfield.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 30,467—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Johanna Burchfield, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
18 janv—18 21 27

Succession de Mme Catharine E. Grimes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,921—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par James McCracken, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
12 janv—12 16 21

Succession de Aristide Balastracci.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,827—Division C—Attendu que John B Vinet administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Aristide Balastracci, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
17 janv—17 21 26

Succession de Mme Catherine Brown, femme décédée de James Mulvihill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 35,276—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary A Mulvihill, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
19 janv—19 23 28

Succession de Ferdinand A. Ermert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,035—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frederick William Ermert, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
11 jan—11 14 20

Succession de James Dillon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 33,248—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Rogina Kauffman, veuve de James Dillon, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
12 jan—12 16 21

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 37,846—Division E—Henry E. Grice vs. ses créanciers—Ordre de Cour—La pétition et des sous prise en considération.—Il est ordonné qu'une réunion des créanciers de Henry E. Grice, après avis légal et délai, soit convoquée et tenue pardevant W. Morgan Gurley, notaire public, en son bureau, dans le Morris Building, coin des rues Camp et Canal, en cette ville, le LUNDI, 23me jour de février 1893, à partir de 11 heures A. M., pour déterminer si le répit sollicité dans cette affaire de un, deux et trois ans de la date de la dite réunion, lui sera ou non accordé, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Bernard McCloskey soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents en cette affaire.
Nlle-Orléans, 18 janvier 1893.
(Signé) GEO. H. THÉARD,
Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
20 janv—20 27—fév—3 12 19

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,777, Division A.—Theresa Hoffman vs. ses créanciers—Ordre—Que la cession des biens de la pétitionnaire, Theresa Hoffman, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Legier, Esq., notaire, en son bureau, No 3 1/2 rue Carondelet, en cette ville, le 16me jour de février 1893, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires de la dite pétitionnaire, être en syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens de la dite pétitionnaire soient suspendues et que Thos S Ellis, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1893.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS,
Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
14 jan—5f au 16 fev

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 37,675—Division B—John Jacobs vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire John Jacobs soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire soit convoquée et tenue pardevant John R. Legier, Esq., notaire public, à son bureau, No 3 1/2 rue Carondelet, en cette ville, LUNDI 6me jour de février 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'être un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Sam Henderson, Jr., Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 30 décembre 1892.
(Signé) FRED. D. KING,
Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
6 janv—5 fan 6 fev

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 20 JANVIER—CLASSE No 117
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
38	79	5	34	59	36	71	53	63	61	45	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 20 janvier 1893—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de ces tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
W. L. Cabell

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prest La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 7 FEVRIER 1893

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de... $75,000, soit		$75,000
1 Lot de... 20,000,		20,000
1 Lot de... 10,000,		10,000
1 Lot de... 5,000,		5,000
2 Lots de... 2,500,		5,000
5 Lots de... 1,000,		5,000
25 Lots de... 300,		7,500
100 Lots de... 200,		20,000
200 Lots de... 100		20,000
300 Lots de... 60,		18,000
500 Lots de... 40,		20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de $100, soit	$10,000
100 Lots de $60,	6,000
100 Lots de $40,	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $20, soit	$19,980
999 Lots de $20,	19,980

3,434 Lots se montant à... $265,460

PRIX DU BILLET:

Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance du lot annoncé.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi, 20 janvier 1893.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Jusqu'ici cette semaine	$13,656,021 00	$1,620,252 00
Même temps la semaine dernière	15,532,752 00	1,823,255 00

ETAT HEBDOMADAIRE DU CLEARING-HOUSE.
Compilé par Thos C. Herndon, Directeur.

ACTIF

Billets des Etats-Unis et des Banques Nationales	$ 6,763,100 00
Autres items, comptant	127,400 00
Change à vue sur N. Y.	2 033,800 00
Change étranger	61,300 00
Dû par des banques et banquiers éloignés	666,300 00
Prêts et escomptes	23,735,000 00
Autre actif comptant	4,784,400 00
Total	$38,171,300 00

PASSIF:

Circulation	848,800 00
Dépôts	24,752,800 00
Dû à des banques et des banquiers éloignés	2,839,400 00
Autre passif dû à des banques et banquiers	1,118,800 00
Autre passif comptant	108,300 00
Total	$29,668 100 00

Comparé avec la semaine dernière:

	Augmentation	Diminution
Legal Tenders		251,300
Prêts	273,500	
Dépôts	217,200	
Dû aux banques et banquiers	106,000	
Change	29,000	

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE. — Souverains Victoria, $4 80 à 4 90; 20-francs, $3 80 à 3 90; doublons espagnols, $15 40 à 15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70, or léger américain, 97 à 97¼c; argent mutilé américain 73 à 75 par cs; dollars mexicains, 63 à 65; sols péruviens, 59 à 60; pesos chiliens, 59 à 60; argent anglais, par $, $4 60 à 4 80; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80 à 4 90; billets de la Banque de France, 19¼ à 19½.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—La demande continue bonne, le montant est considérable et les taux faciles.

Papier exceptionnel	7 à —
de A1	— à 8
Prêts sur garanties collatérales	5 à 7
Time de do	6 à 7
Papier hypothécaire	— à 8

New-York—Taux de l'argent 2½ 0/0.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 3; consols 98 3/16 ex int. pour l'argent, — ex int pour l'accompte de janvier; U. S. 4's —
Paris—Rentes—96 22½.
Argent en lingots (par oz 3a) — Londres 38⅛; New York 84⅛; Nlle-Orléans 83⅛.

CHANGE.

REISCHMARKS—95⅛
Le STERLING est ferme.

Commercial (60 jours)	485½
Traites de banques (60 jours)	487½

Les FRANCS sont fermes.

Francs de commerce (60 jours)	5.18
Traites de banques (60 jours)	5.15

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est ferme.
Traites de commerce 50c. de prime.
Traites de banques $1 50 de prime.
Traites de banques pour collection $1 00 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Appel de 11 A. M.

10 actions Rosetta Gravel Co	105
10 actions du Louisiana Nat. Bank	178½
10 actions Southern Nat. Bank	113¾
40 actions Southern Nat. Bank	113¼
10 actions du Carrollton RR Co	143¼
$1,500 New Consols	95⅞
Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P. M.	
10 actions du Bank of Commerce	18⅞
10 actions du Carrollton RR. Co	143¾
$7,000 New Consols	95⅞
$1,000 ...do	95¾
$5,000 ...do	95⅞
$1,000 ...do	95⅞
Appel de 2 P. M.	
$11,000 New Consols	95⅞
$1,000 ...do	95⅞
Après l'appel de 2 P. M.	
10 actions N O Brewing Ass'n	104
$1,000 New Consols	95⅞
$10,000 ...do	95⅞
5 actions N O Brewing As.	105

ACTIONS ET BONS.
Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	128½	131
Bank of Commerce	10	16¾	17
Canal & Banking Co	100	163½	167
Citizens'	100	80	85
N. O. Co-operative B'k'g As.	25	18½	21½
Germania National	100		220
Germania Savings	100	311	350
Hibernia National	100	220	
Louisiana National	100	177½	
Metropolitan	100		190
Mutual National	100	106	108½
N. O. National	100	740	800
People's	50	106½	109
Southern National	100	113¾	114½
State National	100	186	
Traders'	100	70	100
Union National	100	188	140
Whitney National	100	350	375
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins.	100	47½	
Firemen's	50	10	17½
Germania Ins. Co	100	95	
Hibernia Ins.	100		
Home Ins.	100	87½	
Lafayette	50	75	83
Merchants Mutual	100	31½	40
Mechanics' and Traders'	100	100	105
New Orleans Ins. Ass.	30	20	25
Sun Mutual Ins.	100	112	
Southern Ins. Co	100	90	95
Teutonia	100	119	
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	143¾	144¼
Crescent City	100	103	107
Canal and Claiborne	100	132½	136
Orleans	50	69½	72
St-Charles Street	50	102	103½
Privilege on Carrollton RR.			
Actions diverses.			
C. C. Slaughterhouse	50	48¾	49
Imp. Bonded Warehouse	100	33	
Jefferson City Gas Light Co	100	81	85
Consumers' Ice Co	100		
Louisiana Ice Man. Co	50		
Metairie Cem'y Ass	100		
N. O. Gas Light Co	100	104⅛	105⅛
N. O. Waterworks Co	100	109	110
N. O. Brewing Ass	100	104⅛	105⅛
Jackson Brewing Co	100	99	103
N. O. Cold Storage Co	100	95	105
French Opera Association	250		
Sugar Shed Co	60	26	
Louisiana Electric Light Co	100		
Standard Guano & Chem. Co	100		
St. Martin's Oil Works			
Standard Fibre En. Co. of Chicago	10		
Jockey Club	100	122	127
Comb. T. Stand		8	12
M. L. & B. As		29	31
Edison Elec. Illumin'g. Co			
Takomina Ferment Co		7	9
Rosetta Gravel	100	104½	106
Varie. Theatre			1900
Graham P. S. Co	10		
Cherokee Iron Man'f'g Co			
C. C. Furniture Co			
Independent Oil Works			
Pelican Insurance			
Jackson Coal & Coke Co			
Louisiana Furniture Co			
Southern Athletic Club			
Young Men's Ath. Club			
N. O. & North Eastern RR			
Independ. Cotton Oil Bonds			
Amer. Cott. Oil Deb			
Washington Artillery bonds			
Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 0/0)			
Bons.			
Constitutional Bds		93	
Old Louisiana 4's		97½	98¼
New Consols		95⅞	96
Atchafalaya Levee Bds		94½	98
5th District Levee Bds		90	92
Pontchartrain Lev. Bonds 10 yrs		88½	93
Pontchartrain Lev. Bonds 15 yrs		89	92
Pontchartrain Lev. Bonds 20 yrs		88	93
Red River Atch. & B. B. Bds			
Tensas Basin Bonds			
Lake Borgne Lev. Bd			
City 4's		100⅞	
Premiums		166¾	167½
Premium drawn number			
Privilege on Premiums			
Extended Consol		103⅞	
Extended 6's, Consol. Crossman		103⅞	104¼
Extended 6's		103⅞	
Extended 6's, R. R.			
Extended 6's, Waterworks			
Extended 6's, Park			
City 6 per cent certificates			
Consolidated coupons			
City 5's		100⅞	100¾
City 7's, old		105	105¼
City 7's, new		106½	
City 7's, gold		140	150
Houston Funding			
Houston Reg. Com			
Bons divers.			
United States 4's		113	
Cotton Exchange Stock		180	185
Board of Trade Stock			
Produce Exchange Stock			
Mech., Dealers and Lumb. Ex			
Sugar Exchange		120	130
Canal and Claib. St. R. R. mort			
C. St. L. & N. O. R. R. Co			
Jackson Brewery No 1			
Jackson Brewery No 2			
Morgan's L. and T. R. R. 7's		128¾	130
Morgan's L. and T. R. R. 6's		115¼	118
New Orleans Gas bonds			
Tex. & Pacific RR. 1st gold mort		79	
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort			
St-Charles Hotel Co. mort			
Crescent City RR. 1st		102	
Crescent City RR. new		102	
N. O. City Railroad Co. mort			
St-Charles St. RR. Co. mort			125
Carrollton RR. Co. mort			
Carrollton RR. Co. mort. (1892)			
Carrollton RR. Co. mort. (1906)			
N. O. Waterworks Co. 1st mort		120	125
N. O. Brewing Association bonds		106½	107½
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort			
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort			
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort			
La. Elect. Light Co. 1st mort			
La. Elect. Light Co. 2d mort			
Cherokee mort. Bonds			
Elyton Land Company bonds			
Edison Bonds			
Levee S. Cotton Press mort			
Cotton Exchange 1st mort		103	
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1884		50	
State Warrants, ordinary, 1885		27	
State Warrants, ordinary, 1886		27	
State Warrants, ordinary, 1887			
State Warrants, ordinary, 1888			
Police certificates		50	
School certificates		20	
City scrip, old			
City scrip, new		45	55
Jan. int. cert. on State consols		28	30
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880		5	
Unpaid state coupons No 12		13½	18
Unpaid state coup. prior to No 12		23½	30
State school warrants		35	45

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 5,550 balles et 2,000 à arriver.
Le marché est stable.
Les cotons tachés sont de ⅛ à ⅝c. plus bas que les cotes.

	Aujourd'hui		Hier	
Low Ordinary	7⅛	nom	7 7/16	nom
Ordinary	8	"	7⅞	"
Good Ordinary	8⅛	"	8 7/16	"
Low Middling	9	"	8 11/16	"
Middling	9⅜		9 5/16	
Good Middling	9 11/16		9 11/16	
Middling Fair	10 3/16		10 3/16	
Fair	11⅛	nom	11⅛	Stop

FUTURS.

Stables.
Janvier 9.33 à 9.35; février 9.30 à 9.31; mars 9.39 à 9.40; avril 9.46 à 9.47; mai 9.52 à 9.53; juin 9.58 à 9.59; juillet 9.64 à 9.66; août 9.70 à 9.72; septembre — à —; octobre — à —; novembre — à —; décembre — à —.
Les ventes comprennent 87,900 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 9⅛; à Mobile 9⅛; à Savannah 9⅛; à Charleston à 9⅛; à Wilmington 9½ nom; à Norfolk 9⅛; à Baltimore 9⅞; à Boston 9 9/16; à Philadelphie 9⅞; à Memphis 9⅛; à Augusta 9⅛.

MARCHE DE NEW-YORK.
SUR PLACE.

Calme.
Cotes: Middling Gulf 9⅞.

FUTURS.

Fermes.
Janvier 9.47 à 9.49; février 9.54 à 9.55; mars 9.63 à 9.64; avril 9.72 à 9.73; mai 9.81 à —; juin 9.87 à 9.88; juillet 9.92 à 9.93; août 9.98 à 9.99; septembre 9.74 à 9.76; octobre 9.53 à 9.55; novembre 9.40 à 9.42. décembre — à —.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 1,130,899 balles; même temps l'année dernière, 1,740,057 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 3,886,025 balles; même temps l'année dernière, 5,247,051 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER.—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 697,615 balles; même temps l'année dernière, 1,124,695 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 2,650,767 balles; même temps l'année dernière, 3,514,812 balles.

STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 347,839 balles; même temps l'année dernière, 471,771 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 1,047,005 balles; même temps, l'année dernière, 1,240,170 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.
SUR PLACE.

Inactif.
Cotes—5 3/16 pour le Middling Américain.

FUTURS.

Fermes.

MARCHE DU HAVRE.
SUR PLACE.

Calme et stable.
Cotes—64½fr. pour l'Ordinaire (sur place) 64½fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 61½fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Stables.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ¼ à ½c plus élevé par livre pour le sucre, et 3 à 5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Fort.

Choice	3 3/16 à 3 5/16	
Strictly prime	3 3/16 à 3 5/16	
Prime	3 à 3 1/16	
Fully Fair	3 à 3 1/16	
Good fair	3 à 3 1/16	
Fair	3 à 3 1/16	
Good common	2⅞ à —	
Common	2¾ à —	
Inferior	— à —	

CENTRIFUGAL—Actif et fort.

Plantation granulated	— à —
Off granulated	4⅜ à —
Choice white	— à —
Off whites	4⅜ à 4 7/16
Gray off white	3⅞ à 4
Fancy yellow	3⅞ à —
Choice yellow	4 à 4⅛
Prime yellow	3 13/16 à 3⅞
Off yellow	3⅝ à 3 11/16
Seconds	2⅛ à 3⅛
Refining Grades	— à —

MELASSE—OPEN KETTLE—Fort.

Fancy	33	à —
Choice	—	à —
Strictly prime	—	à 30
Good prime	26	à 28
Prime	24	à 28
Good fair	24	à 25
Fair	24	à 25
Good common	20	à 22
Common	20	à 23
Inferior	—	à —

Fermenting stock 3 à 5c. off per gallon

CENTRIFUGAL—Fort.

Fancy	—	à —
Choice	—	à 20
Strictly prime	18	à 19
Good prime	13	à 16
Prime	13	à 16
Good fair	9	à 12
Fair	9	à 12
Good common	6	à 8
Common	6	à 8
Inferior	—	à 5
Fermenting	3	à 5

SIROP NOUVEAU— — à —

RIZ.
(Au Board of Trade)

RIZ ECALE—Actif avec une bonne demande.

Head	3 à 4⅛
Prime	— à —
Good	2⅝ à 3⅛
Fair	2⅛ à 2⅝
Ordinary	2⅝ à 2⅝
Common	2⅛ à 2⅛
No 2	1⅛ à 2

RIZ BRUT—Facile
Cotes du riz brut: $1 25 à 2 50.
RIZ POLI—$15 00 à 16 00.
SON—$9 00 à 10 00.

FARINES.
A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Stable.
Patente $3 90 à 4 00; extra fancy $3 50 à 3 60; fancy nominal le baril.
FARINE DE MAIS—$— à 2 30.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patents $4 00 à 4 25 le baril; extra fancy $3 62½ à 3 70 fancy $3 35 à 3 45. Minnesota flour, bakers 4⅛ à 4⅝, Straights 4⅝ à 4⅞; patents 4⅞.
FARINE DE MAIS—$2 40 à 2 50.
CREAM MEAL—Choice $2 90 à —.
GRITS—$3 00.
HOMINE—$— à —.
OAT MEAL—$5 75 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.
A LA BOURSE.

MAIS—On cote — à 53 pour le blanc, — à 52 pour le mêlé et — à 53 pour le jaune.
AVOINE—No 2 de l'Ouest 40 à 41; No 1 — à 42; Red Rust Proof Oats 38 à 40.
SON—82½ à 87½c.
FOIN—Prime $15 00 à 16 00; Choice $17 00 à 18 00.

HORS DE LA BOURSE.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.
A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables.
MESS PORK—$19 50 à 20 00.
VIANDES SALÉES SECHES — Epaules 9⅛ à 9⅜; short rib sides 10⅝ à —, long clear sides 10⅛ à —; short clear sides 10⅝ à 10⅝.
BACON—Epaules nominales; short rib sides 11⅛ à 11⅜; long clear sides 11⅛ à —; short clear sides 11⅜ à —.
GRAISSE — En tierçons, refined, 8⅜ à 8⅝; prime steam 12 à 12⅛.
JAMBON—14½ à 15
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE.

PRODUITS DIVERS—JOBBING—Pork, bbls—Pig pork $19 25 à —; family pork $19 25 à —; prime mess $19 25 à —; extra prime et rump pork $18 50 à 19 00.
Sugar-cured Meats, la livre—Shoulders 10¼ à 11c.; Boston-cut shoulders 10¼ à 11c.; picnic hams 10⅛ à 11c; breakfast bacon 13 à 13½c; hams 14 à 14½c.
Bœuf—Extra plate $10 75 à 11 00 le baril; plate $9 00 à 9 50; extra mess $8 50 à —; Fulton Market $12 50 à —; extra plate—demi-baril — $6 00; plate $5 50; extra mess $4 50 à —; New York Fulton Market $6 50.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:
CAFÉ RIO—Prime 17⅞; good 19⅞; fair 19; ordinary 17⅛; common 16½c. la livre.
CAFÉ MEXICAIN — Prime 21; good 20⅞; fair 20⅛; low fair 20.
BEURRE—Western Creamery—Extra 36 à —c.; extra firsts 34 à —c.; firsts 29 à —c.; Western Dairy — Extra 25 à 26; extra firsts 24 à —; firsts 21 à 22; medium 22 à 23. Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE — New York creams à 13⅛; twins, full cream, à 12⅛. Young America's, full cream, à 12⅛; singles à 12⅛. Jobbing un peu plus élevé.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 95c.; City Crushed 85c.; Rock Salt ⅝c. la livre; Pocket Salt 1⅛ à 5c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Le $20 00 à — per ton.
Farine de graine de coton au dépôt $25 00 à — per short ton, pour l'exportation $26 50 à 27 00 f. o. b. per long ton.
Oil cake—$26 50 à 27 00 pour l'exportation f. o. b.
Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition)—Prime crude 40c.; in bulk 36 à 38c.
TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—
Eastern — 2¼-pound à 7½c. per yard, 2-pound 6¾c, 1¾-pound 5¾c. Western —2¼-pound 6⅞c. per yard, 2-pound 5⅞c, 1¾-pound 5⅞c.
Twine—Jute 7¼ à 7½ la livre; Hemp 12⅛.
COTTON TIES—Arrow 95c à — le paquet.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.
Pommes, $4 50 à 5 00 par baril; sèches, par livre, choix à fancy, 6⅛ à 7. Amandes, par livre, 19c. Bananes, par régime, $1 50 à 2 00. Noix du Brésil, par livre, 9 à 10c. Ci-trons, par livre, 18 à 20c. Canneberges, par baril, $11 00 à 11 50; demi baril $4 50, quart de baril $2 50. Currants, 6 à 7c. Marrons, par livre, 9 à 10c. Coco, par 1000, $35 00 à —; coco packed, 3⅛ à 4c. pièce. Dattes, par livre, 5 à 6c. Figues, par livre, 14 à 15c. Filberts, par livre, 12c. Raisins de la Californie $2 00 à 2 25, de Malaga $10 00 à 12 00 par baril. Raisins de l'Ouest, par 10 lb paniers, 35c. à $1. Limons—par boîte $2 25 à 3 00. Oranges de la Floride $2 25 à 2 50; de la Louisiane par baril $4 00, par boîte $2 00 à 2 25. Pistaches, par livre 5 à 7c. Nouvelles pacanes de la Louisiane 4 à 20c. Ananas, par douzaine, $1 25 à 2 50. Pruneaux, par lb. 14 à 16c. Raisins, par boîte, Californie $2 00 à 2 50. Noix, par lb, 13 à 15c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)
POMMES DE TERRE — De l'Ouest $2 75 à 3 75 par baril.
PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $1 25 à 1 50.
YAMS—$2 50 à 3 00.
OIGNONS—De l'Ouest $4 00 à 5 00 le baril.
AIL—Italien 65 à 75c. par macorne double.
TOMATES—$4 00 à 4 50 par boisseau.
CHOUX—Home Grown $2 75 à 3 00 par crate.
CHOUCROUTE—De St Louis $7 00 à 8 00.
HARICOTS—Choice Northern med. $⅜ à —; Northern red kidney choice à 5⅛; white kidney 5; pois verts 3⅛.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'œufs.
Grosses volailles de l'Ouest $4 50 à 4 75 la douzaine; poulets $3 25 à 3 75; canards $2 75 à 3 50; oies $4 75 à 5 50; dindes $10 00 à 18 00.
Grosses volailles de la Louisiane $3 25 à 3 75; poulets $1 75 à 3 00; canards $3 00 à 3 25; oies $4 50 à 5 00; dindes $9 00 à 11 00
ŒUFS — Ceux de l'Ouest 25 à 26; ceux de la Louisiane 26 à 27.

SUIF—4⅛c. la livre pour celui de la ville, 4c. celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE — Prime yellow à 23c. la livre.
LAINE—Burry 11 à 15c. la livre; Louisiana clear, coupe de printemps 18 à 19c., coupe d'automne 17 à 18c.; clear lake 20 à 21c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 4c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 3c.; kips 14 à 30 livres 4c.; peaux de veau 35c. pièce; grub selection 3c.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 3c.; dry flint 5; dry salted 4c. la livre.
PELLETERIE—Otter 50c. à $6 50; castor 5 à 60c. pièce; raccoons 5 à 60c.
PEAUX—Chevreuil 22c. la livre; mouton 10 à 80c. pièce; chèvre 10 à 20c.
MOUSSE—Mêlée 2 à 2⅛c. la livre; grise 1½ à 2c.; noire 2 à 3⅛c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 4c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $5 50 à 6 00 le baril; goudron de pin $4 50 à 5 00. Résine — A B C D E $1 10; F $1 15; G $1 25 à 1 30, H $1 60; I $1 80 à 1 85; K $2 45 à 2 50, M $3 30; N $3 40; W G $3 90; W W $4 00. Essence de térébenthine 30⅛. Jobbing 2c. de plus le gallon.
TONNELLERIE—Barils de mélasse $1 35; demi-barils de mélasse 75 à 80c; kegs 65c.; bouquets de sucre $2 60; Barils de sucre 39 à 41c., barils de riz 39 à 40c. Cypress bbls staves $15 par 1000, cypress hhd staves $24 00 par 1000, bbls poles $18 par 1000, hhd poles $26 par 1000. Jobbing plus élevé.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 33 à 35c le baril; famille 50c. le baril, $5 00 le boucaut; anthracite $9 00 à 9 50 le ton.; bateaux 40c.; steamers $3 60 à 3 80 la tonne.
ALABAMA—Par baril Corona 50c.; Corona stump coal 45c.; Corona nut coal 35c.; splint coal 45c.; Cahaba 45c.; steam coal sur chars $3 00 à 3 25 la ton.

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon	$... à	2 55
Brandies, du pays, le gallon	1 50 à	3 50
Pêche, vieux, le gallon	2 25 à	3 50
Pomme, le gallon	2 25 à	3 50
Cognac importé, 1882, le gallon	... à	5 25
1878	... à	6 00
1875	... à	6 25
1870	... à	7 00
1865	... à	7 50
1860	... à	8 50
1848	... à	12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac		
1882	... à	6 00
1870	... à	7 50
1864	... à	9 50
1848	... à	10 75
L. L. Claverie & Co. Cognac		
1880	... à	5 50
1872	... à	6 50
1868	... à	7 50
1850	... à	14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon		
Ouest	... à	1 30
Bourbon	1 16 à	1 18
Seigle	1 40 à	3 50
Scotch, importé	1 50 à	3 50
Irlande, importé	4 50 à	5 50
Duffy's malt whisky, par gallon	4 50 à	5 50
Duffy's malt whisky, par caisse	... à	3 0c
Genièvre—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par gallon	... à	8 50
Hollande, par gallon	1 15 à	1 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon	3 25 à	3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	3 60 à	3 75
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par caisse	9 50 à	10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par gallon	9 50 à	10 00
Holland, par caisse	3 55 à	3 75
Vins Rouges—Claret ordinaire la caisse	3 50 à	9 00
Importé Médoc, la caisse	2 75 à	3 50
St-Julien, la caisse	... à	3 50
Vertheuil Médoc, la caisse	... à	6 00
Margaux, la caisse	... à	6 50
Château Dillon, la caisse	... à	6 50
Château Duplessy, la caisse	... à	7 00
Pontet Canet, la caisse	... à	7 50
Larose, la caisse	... à	10 00
Léoville, la caisse	... à	10 00
Château Haut Brion, la caisse	... à	14 00
Château Lafitte, la caisse	... à	14 00
California Claret, le gallon	... à	24 00
California Zinfandel, le gallon	... à	28 00
Importé, ordinaire, la barrique	35 à	75
Clarets de famille, la barrique	45 à	1 00
Richebourg, la barrique	57 50 à	60 00
Blanquefort, la barrique	65 00 à	80 00
St-Clément, 1887, la barrique	... à	95 00
Château Dillon, la barrique	... à	105 00
Château Didon, J. Prom & Co., la barrique	... à	125 00
Château de Portets, J. Prom & Co., la barrique	65 00 à	75 00
Vins Blancs — California, le gallon	90 00 à	110 00
Ordinaire, la caisse	45 à	50
Importé Graves, la caisse	2 75 à	3 50
Importé Sauternes, la caisse	... à	5 00
Importé Haut Sauternes, la caisse	... à	6 00
Imp. Chât. Carbonnieu, la caisse	... à	10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse	... à	10 00
Imp. Chât. Suduiraut, la caisse	... à	11 50
Imp. Château Rousseau, la caisse	... à	15 25
Importé Château Latour Blanche, la caisse	... à	16 00
Importé Chât. Yquem, la caisse	... à	18 00
Importé de famille, la barrique	20 00 à	30 00
Importé fin, la barrique	65 00 à	80 00
Pinte $1 de plus par caisse	100 00 à	200 00
Ordinaire, la caisse	3 25 à	3 50
Madère, la caisse	4 25 à	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00 à	1 50
Madère, genuine fine, le gallon	3 50 à	5 00
Muscat, la caisse	12 00 à	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00 à	1 50
Sherry, genuine Xérès, le gallon	1 50 à	3 00
Sherry, la caisse	20 00 à	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00 à	25 00
Champagne — Roederer carte blanche, quarts, la douzaine	... à	30 50
G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay	... à	27 50
Extra Dry	... à	31 50
Delbeck & Co.'s extra dry arte	... à	29 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	... à	29 00
D. B. Pol & Co.'a, quarts	... à	25 00
Perrier-Jouet — Réserve Royal, quarts	... à	32 50
Perrier-Jouet—Special, quarts	... à	32 50
Moet & Chandon, white seal, qts	... à	29 00
Bouche, extra sec quarts	... à	30 50
Bouche, extra dry, quarts	... à	32 00
Pomery Sec	... à	32 00
Veuve Clicquot	... à	32 71
Louis Roederer, quarts	... à	31 00
Pints $2 de plus par caisse.		
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec, quarts	29 50 à	
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec, pints	31 50 à	
Ale et Porter—		
Reed Bros, la douzaine	... à	1 78
Burke, E. J., la douzaine	... à	1 78

MATERIAUX de CONSTRUCTION.

Yard Spot Quotations.
Yellow pine, rough, per 1,000 feet—
Timber No 1 10c per linear foo.

Scantling No 1	11 00 à —
No 2	10 00 à —
Boards No 1	12 50 à —
No 2	10 00 à —
No 3	8 00 à 9 00
No 4	6 00 à —
Plank No 1	$14 00 à 15 00
No 2	11 00 à 12 00
No 3	10 00 à 11 00
Flooring No 1	16 00 à —
No 2	14 00 à —
No 3	13 50 à 14 00
Gallery flooring, 1¼ and	20 00 à 22 00
Weth. b'ds No 1	11 00 à —
No 2	7 00 à —
Ceiling No 1	11 00 à —
No 2	7 00 à —
Yellow pine, dressed—	
Flooring No 1	$21 00 à 30 00
No 2	17 00 à —
No 3	14 00 à 15 00
Weth. b'ds No 1	14 50 à 16 00
No 2	10 00 à —
Ceiling No 1	15 00 à —
No 2	9 00 à —
Boards No 1	12 50 à —
No 2	10 00 à —
No 4	8 50 à —
Cypress—	
Rough b'ds No 1	27 50
No 2	22 50
No 3	15 00
No 4	10 00
No 5	8 00
Dr'ed b'ds No 1	35 00 à 50 00
No 2	25 00
No 3	17 50
No 4	14 50
No 5	12 00
Wharf timber—	
No 1	$12 00
No 2	11 00
No 3	9 50
Mahogany timber per ton	$50 00 à 65 00
Cedar timber, per ton	50 00 à 75 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché.	
Oak lumber, per 1000	40 00 à 50 00
Shingles—16, 18 and 20 in., sawed and split	2 50 à 3 00
Laths, per 1000	2 00 à —
Alabama lime	90 à 1 00
Cement, domestic	1 50 à 1 85
Cement, imported	2 40 à 3 00
Slate	5 00 à 7 50
Brick, Lake and I. C. R. R.	7 50 à 8 50
Brick, paving	10 00 à —
Brick, ordinary	8 00 à —
Sand	20 à 25
Shells, small	... à 35
Shells, large	1 25 à 1 50
Plaster, calcined	2 00 à —
Fire brick, American, per 100	26 00 à —
Fire brick, English, per 1000	28 00 à —
Fire clay, per barrel	1 65 à —
Lake fire clay	50 à —
Sewer pipe, per foot	15 à 20

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut keen," par douz	$6 75 à 7 00
Crescent, par douz	5 75 à 6 25
Diamond axle grease, en boîte, par gr	5 00 à 5 50
Scott's bellows, 28 to 42-inch, à cha	5 50 à 18 00
Trace chains, la paire	25 à 75
Ox chains, ⅜, 5-16 et ⅜, par liv	5⅛ à 7
Hoes A. B. & Co., H. B. No 3, par douz	2 25 à 5 00
A. B. & Co., A. B. No 2-0, par douz	2 50 à 5 00
Lynda B. C. No 4-0, par dz	3 65 à 6 00
Baldwin set 4-0 1, par douz	2 00 à 5 00
West La Dow cultivator, W-ay, discs, chacun	65 00
Planet, Jr., cultivator, plain, ch	4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe chacun	6 25
Planet, Jr., cultivator, wheels, ch	1 00
Brant La Dow cultivator, chacun	40 00
Universal cultivator, chacun	22 50
Columbia cultivator, chacun	23 55
Brown riding cultivator, chacun	26 50
Brown walking cultivator, chacun	23 75
Monroe rotary harrows, Nos 1 à 3	17 50 à 25 00
Geddes' hinge harrows, 14 à 55 teeth	7 50 à 15 00
Pennington side harrows, chacun	3 50
A. B. & Co. side harrows, chacun	2 75
Expanding harrows, 11-tooth, chacun	3 75
Deere's stalk cutter, No 1	30 00
Deere's stalk cutter, No 3	27 25
La Dow disc harrows, chacun	28 00
Deere disc harrows, No 1	28 00
Deere disc harrows, No 2	34 00
Hollow ware, skillets and lids	2⅛
Anvils	10 à 13
Bar iron, basis, per cwt	1 85
Steel nails, 50 à 60 basis, keg	1 85
Wire nails, 50 à 60 basis, keg	2 10
Wire nails, 50 à 60 basis, keg	3 10
I cut keen plows, pony x pts list $5 75, 135 per cent	
I cut keen plows, A-O x pts list $6 75, 135 per cent	
I cut keen plows, B-O x pts list $7 50, 135 per cent	
I cut keen plows, C-O x pts list $10 40, 135 per cent	
I cut keen plows, D-O x pts list $11 40, 135 per cent	
A. B. & Co. steel plows, pony pts, chacun	2 75
A. B. & Co. steel plows, A-O x pts, chacun	3 25
A. B. & Co. steel plows, B-O x pts, chacun	4 00
A. B. & Co. steel plows, C-O x pts, chacun	5 00
A. B. & Co. cast plows, ⅛-S-K pony x pts, chacun	1 85
John Deere Plows—	
Texas Hanger series, steel and wood, 30 per cent from list.	
Blue Beard series, steel and wood, 30 per cent from list.	
Pelican series, steel beams, 25 per cent from list.	
Creole series, steel beams, 25 per cent from list.	
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller, net	10 50 à ...
Roller, for same, net	1 00 à ...
Georgia stocks, single	75
Georgia stocks double	1 75
Farmers' pet double stocks	1 75
Rope, steel, ½-inch and over, base	8⅛
Rope, manila, ½-inch and over, base	11
Rope, cotton, 5-16 and ⅜-inch, base	13
Spades—Ames', A. B. & Co., crescent	5 50 à 10 50
Shovels—Ames', A. B. & Co., crescent	5 50 à 10 00
Barb wire, galvanized, per cwt	... à 3 15
Drop shot, tower, per bag	1 45
Buck shot, per bag	1 70
Dupont powder, small lots	3 50
Cane knives, par douz	4 50
Wheel barrows, par douz	12 50 à 21 00
Best coal barrows, chacun	5 50 à 6 00
Allen c. s. meal distributor	60 00 à ...
Clarke's c. s. meal distributor	65 00 à ...
Black Cap Stoves, less 50 per cent off list.	
Garland stoves, less 50 per cent off list.	
Pennant stoves, less 50 per cent off list.	
Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 30 per cent off list.	

MARCHE AUX BESTIAUX.

Bœufs — Grass, par livre, gross	2⅜ à	2⅜
Common to fair	2⅛ à	2⅛
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre	1⅛ à	2
2me qualité, par tête	$10 00 à	14 00
Vaches communes et vieilles	7 00 à	9 00
Veaux—1re qualité, par tête	6 00 à	8 00
2me qualité	3 00 à	6 00
Yearlings—1e qualité, par tête	8 00 à	10 00
2me qualité	6 00 à	8 00
Porc—Good fat Western, par livre gross	6⅛ à	7
Fair Ouachita	6 à	6½
Moutons—Choice, par tête	2 00 à	3 00
Fair, par tête	1 00 à	2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête	30 00 à	40 00
2me qualité, par tête	20 00 à	30 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	... à 80 à 125
Bons chevaux de trait	125 à 150
Chevaux de selle et de voiture	250 à 400
Mulets pour habitations sucrières	160 à 180
Mulets, qualité moyenne	140 à 160
Mulets pour coton	75 à 110
Mulets communs	40 à 70
Bons mulets de ville	225 à 250

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

50 Bons à Primes de la Ville de la Nouvelle-Orléans.

IL SERA VENDU A L'ENCAN à la Bourse St Charles rue St-Charles, entre Gravier et Commune, à midi, MERCREDI 1er février 1893, en vertu d'un ordre du Board de Liquidation du Pelican Mutual Benevolent Association.
Conditions—Comptant.
SPEAR & ESCOFFIER,
Encanteurs. No 155 rue Commune.
21 jan—21 25 28—fév 1

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE.

Propriété de choix à Carrollton.

Deux Grands Lots de Terre rue Short, courant à et faisant face à la rue Hueo, entre St-Charles et Pearl.

In re T. J. Fisher versus Bridget Glenn et son mari Frederick Lehman.

Nos 30 672—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 15 février 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un jugement rendu le 4 février 1893 et signé le 10 janvier 1893 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division C, in re T. J. Fischer versus Bridget Glenn et son mari Frederick Lehman, Du ave No 30 672, il sera vendu, à l'encan, pour effectuer un partage, à savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses qui y trouvent droits voies privilèges et toutes qui y appartient situés dans le 7ème District de cette ville désignés par les Nos 6 et 6 de l'ilot No 67 sur un plan annexé No 61 de la ci-devant ville de Carrollton borné par les rues St-Charles, Short, Pearl et Hueo, sur un plan dressé par C. F. Zimple voyer, daté le 6 de février 1836, déposé au bureau de W. Y. Lewis, notaire et mesurant en mesure américaine, sur chaque face à la rue Short la même façade sur la rue Hueo sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent deux bâtisses en bois, etc.
Conditions—Comptant.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant ___ notaire public. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.
15 jan—15 21 25—fév 1 15

PAR CHARLES D. STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Commerciales de Choix, dans les Premier et Second Districts.

No 79 rue Front et No 78 rue Fulton allant à travers l'ilot, bâtisses en briques solidement construite, à deux étages, occupée comme café et résidence.

No 111 rue Decatur, bâtisse en brique solidement construite, à quatre étages, occupée comme magasin de fourrage et entrepôt.

Dans l'affaire de Mme Clara Cardona et als vs Mme Pauline Langles et als.

Vente pour effectuer un partage.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D—No 36,057.

PAR CHARLES D. STUART, Encanteur—Bureau No 53 rue Camp—MERCREDI, 15 février 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un jugement rendu le 6 janvier 1893 et signé le 13 janvier 1893, décrétant une partition dans cette cause, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent en la batture du Premier District de cette ville, situé dans l'ilot borné par les rues Fulton, Poydras, Front et Lafayette, désigné sur un plan de A. Beard, certifié par Hugh Grant, voyer, le 12 janvier 1852, déposé en l'étude de H. B. Cénas, notaire en cette ville, comme sot le lot No 1... mesurant, suivant le dit plan 23 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Fulton, 23 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Front sur 115 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur sur le côté divisant du lot No 14 et 117 pieds et 7 lignes sur la ligne le divisant du lot No 16, le tout au pied américain, la dite propriété fut acquise par les Angelo Costa par acte passé devant de la ville de la Nouvelle-Orléans, par acte fait pardevant H. B. Cénas, notaire en cette ville, le 3 mars 1853. Les améliorations consistent en une bâtisse en brique solidement et construite à deux étages No 79 rue Front, occupée profitablement comme café et résidence et ayant en outre dans la cette très grande, 6 chambres, cuisine, cour pavée, citerne, etc., sous bail jusqu'au 1er octobre 1893, à raison de $35 par mois.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Vieille Levée, St-Louis, Chartres et Toulouse, désigné comme lot No soixante-six, sur un plan fait par A. Simpson, architecte, déposé à l'étude de H. B. Cénas, notaire public en cette ville, comme plan No 17 de son livre de plans No 6, le dit lot mesure 30 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Vieille Levée sur 40 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur et 22 pieds de largeur dans le fond, anpied anglais, le tout plus ou moins. La dite propriété fut acquise par feu Angelo Costa par acte de partage fait avec Antoine Roira, pardevant Ed. Barnett, notaire en cette ville, le 14 novembre 1885. Les améliorations consistent de cette bâtisse en briques de valeur et solidement construite à quatre étages, No 111 rue Decatur, occupée comme magasin de fourrage et louée à raison de $35 par mois. Voir les plans à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à un et 2 ans de crédit, le crédit devant être garanti par des billets des acquéreurs et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant porter toutes les clauses usuelles de garantie, de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite pour forcer le paiement des billets, les améliorations devant être tenues assurées et la police transférée au détenteur des billets.

L'acquéreur devant payer en outre du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1893.

Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.

Actes de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.
15 jan—15 21 28—4 11 15 fév

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double en bois bien situé, Nos 1,024 et 1,024 1/2 rue Magazine,

Entre Général Taylor et Peniston.

Succession du Rev. Geo. W. Walker.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 37,849

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS, Geo. G. Friedrichs, Encanteur, Bureau 177 rue Commune—MERCREDI, 1er février 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, daté le 20 décembre 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée.

Le cottage double en bois, bien situé, Nos 1024 et 1024 1/2 rue Magazine, entre Peniston et Général Taylor, dans l'ilot, autrement borné par la rue Constance, dans le Sixième District de cette ville. Il est retiré du trottoir et a galerie de façade. 10 chambres, 2 salles, 2 cuisines, cour pavée et dépendances, hangars, etc. Le lot est désigné par le No 4 de l'ilot No 10, sur un plan déposé en l'étude de James Graham, ci-devant notaire en cette ville, et mesure 32 pieds 8 pouces de face sur Magazine, sur 115 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Dans un voisinage de choix, et il sont face à deux voies de chars à cheval et sur une des principales rues de la ville. Un bon placement dans une bonne location.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, le reste en un et deux ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente par-devant Fred. Leibel, Esq. notaire public, aux frais de l'acquéreur.
1er janv—1 4 11 18 25—1er fév

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE ATTRAYANTE
—DE—
PROPRIETES FONCIÈRES DE V. LEUR
—DANS LE—

1er, le 4e et le 5e districts.

Emplacements de choix pour manufactures,

Coin des rues Clio et Liberty.

Maison de résidence double à deux étages,

Nos 648 et 650 rue Baronne, coin Fourth street.

Charmant cottage double élevé, No 644 et 646 rue Baronne, entre Third et Fourth streets.

SPLENDIDE COTTAGE ELEVE No 307 rue Fourth, entre Dryades et Baronne.

COTTAGE DOUBLE,
No 309 et 311 rue Fourth.

Emplacement désirable pour construire,
Dans les rues Troisième et Quatrième, entre Baronne et Dryades.

Propriété de batture,
Dans le Cinquième District, rue Patterson, entre Chestnut et Elmire.

A l'encan. A crédit.

—Dans l'affaire de—
LOUISIANA C. FLOWER CONTRE WM HUGHES ET AUTRES.

No 35,398—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

VENTE EN PARTAGE.

PAR JNO. H. O'CONNOR Encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI, 25 janvier 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, rendu dans l'affaire ci-dessus le 6 décembre 1892, et signé le 12 décembre 1892, il sera vendu à l'encan, les propriétés de valeur suivantes, savoir:

1° Sept lots de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Troisième et Quatrième, désignés comme lots A. B. C. D. E. F. G. sur un plan ou croquis fait par D. M. Broesan, député voyer de la ville, en date du 1er février 1892.

Le dit lot A forme le coin des rues Baronne et Fourth et mesure 77 pi. de 6 pouces de face à la rue Baronne sur 136 pieds 6 po. ces de profondeur et face à la rue Fourth entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent la maison de résidence double à deux étages Nos 648 et 650 rue Baronne, retirée de la rue avec galerie de façade, vestibule grands salons doubles, salle à manger et bibliothèque au premier cinq grandes chambres à coucher avec chambre à bain, office, etc., de chaque côté.

2° Le lot B mesure 40 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Baronne sur 136 pieds 6 pouces de profond entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le cottage double élevé Nos 644 et 646 rue Baronne, à deux chambres à coucher de chaque côté, 7 chambre avec chambre à bain de chaque côté, une belle grille en fer à la façade, etc.

3° Le lot C mesure 31 pieds de face à la rue Quatrième sur 127 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Il a de belles banquettes en briques sur la côté et une belle clôture, site splendide pour un cottage double.

4° Le lot D mesure 32 pieds de face à la rue Quatrième, sur 127 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le cottage élevé No 307 rue Quatrième, à deux galeries de façade et de côté, vestibule, salon, grande salle à manger, 3 chambres à coucher chambres à domestiques, cuisine, etc.

5° Le lot E mesure 37 pieds 6 pouces de face à la rue Quatrième, sur 127 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le cottage double No 309 et 311, rue Quatrième avec galerie de façade, 5 chambres de chaque côté, office, chambre à domestiques, hangar, etc.

6° Le lot F mesure 37 pieds 6 pouces de face à la rue Quatrième sur 127 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles, a une belle banquette et une clôture, une banquette en briques sur le devant.

7° Le lot G mesure 30 pieds de face à la rue Troisième sur 1..7 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, a une banquette en briques sur le devant.

8° Sept lots de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, Calliope, Howard et Liberté, désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 14, sur un plan dressé pour référence à l'étude de A. Pitot, notaire, en date du 8 ... et mesurant comme suit.

Le lot No 1 forme le coin des rues Clio et Liberté et mesure 25 pieds de face à la rue Clio sur 119 pieds de profondeur et de face à la rue Liberté entre lignes parallèles.

Les lots Nos 3, 4, 5 et 6 mesurent chacun 26 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Clio sur 119 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No 14 est d'une forme irrégulière et mesure 26 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 157 pieds 9 pouces et 5 lignes sur une ligne parallèle à la rue Clio et 112 pieds de profondeur sur l'autre ligne de côté allant perpendiculairement à la rue Calliope, de la dite rue Calliope, et 2 1/2 lignes allant à angle droit, 45 pieds 9 pouces et 5 lignes vers la rue Howard et 40 pieds 6 pouces 2 1/2 lignes sur la ligne du fond le séparant du lot No 13. Ce site est propre à une entreprise manufacturière, étant à une petite distance du nouveau dépôt du chemin de fer Jackson, des grandes industries et du commerce du Nouveau Bassin.

Toutes ces propriétés ci-dessus sont situées dans un voisinage des plus recherchés et facile aux affaires par beaucoup de lignes de chars et dans le voisinage d'églises, écoles, et sont toujours occupées par de bons locataires.

Ceux qui y ont été mis en vente, ajoutés aux constructions non-terminées, eu égard aux lots sans devant au moment de la vente, ce présentement sur l'application au bureau de l'encanteur.

9° Une partie ou lisière de 3/4 de portion et intérêt de ce certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui y trouvent et lui appartenant et à tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou qui en quelque sorte en dépendent, et compris tous les droits d'alluvions ou d'accroissement de batture qui lui sont attachés, situé dans le cinquième district de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississipi, étant en avant des lots Nos 4 et 5 dans l'ilet No 3 sur un plan original au morceau de terre ancienne propriété de Brooklyn Warehouse Company, fait par W. T. Thompson, voyer, en date du 7 mars 1849, et mesurant 45 pieds de façade sur la voie publique ou la rue Patterson, et s'étendant de là en profondeur, entre lignes parallèles, au bord de la rive du Mississipi. Ladite portion de terre étant bornée au-dessus, par la continuation à ladite rivière Mississipi de la ligne divisant lesdits terrains 3 et 4 dudit carré No 3 sur le susdit plan de W. T. Thompson, voyer, qui sépare ce dernier de la propriété contiguë appartenant à la Morgan's Louisiana & Texas Railroad & Steamship Company, et au-dessus par la propriété de Mme H. J. Summer; il fait face sur ladite rivière Mississipi ainsi que sur ladite rue Patterson ou le chemin public, de 45 pi de comme il est ci-dessus plus haut.

Conditions de la vente—Un tiers en plus comptant, au gré de l'acquéreur; et le reste du prix d'achat à un crédit de un et deux ans, représenté par des billets des acquéreurs respectifs à leurs propres ordre et par eux endossés, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de leurs dates jusqu'à parfait, divisés en coupons à la convenance des personnes intéressées, et leur paiement garanti par lien du vendeur, privilège et hypothèque spéciale sur la propriété pour lesquelles ils seront souscrits, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, transfert des polices d'assurance et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour obliger le paiement de l'un quelconque.

Les acquéreurs assumeront toutes les taxes de l'année 1892 ou aux des prix d'adjudication. Ils feront un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, par-devant Jno. J. Ward, notaire.
25 déc—25—jan 1 8 15 22 25.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'élégante résidence en bois à deux étages.

No 169 avenue Washington, entre les rues Camp et Chestnut.

Succession de C. B. Buddecke.

No 37,036—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 8 février 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 19 décembre 1892, et signé le 23 décembre 1892, par l'Hon Fred D. King, juge de la cour susdite, Division B, dans l'affaire mentionnée plus haut, la propriété décrite ci-après, à savoir:

La belle résidence en bois bien bâtie, à deux étages, No 169 Avenue Washington dans le Quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par l'Avenue Washington, les rues Quatrième, Camp et Chestnut. Elle est retirée du trottoir, avec une belle grille en fer, le pavage conduisant pour se promener et cour pavée, ouvertures de chaque côté et ayant une grande galerie, corridor, salons avec arches, salle à manger, office, cuisine, chambre de décharge au premier étage, corridor, cinq chambres à coucher, chambre à bain, galeries devant et derrière au second étage, citerne et hangar.

Le lot de terre est désigné par le No 14 et mesure 30 pieds de face à l'avenue Washington sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Elle est située sur une belle avenue large et pavée dans une des plus jolies parties du Garden District, entourée de lignes de chemins de fer et à proximité du centre des affaires. C'est une charmante résidence et un excellent placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit de 1 et 2 ans contre des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations devant être tenues assurées et la police transférée au détenteur des billets; et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1893, en dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant C. T. Soniat, Esq., N. P.
7 jan—7 14 21 28—fév 4 8

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

OCCASIONS SANS PAREILLES
CHANCE MAGNIFIQUE
—DANS—
TOUS LES DISTRICTS.

Toutes les personnes désirant faire des placements y trouveront avantage. Citons:

Le Fabricant—le Warehouseman—le Capitaliste—l'homme d'affaires conservateur—le Spéculateur—le Constructeur et les gens n'ayant que de modestes moyens.

La liste entière comprend une variété de propriétés riches, donnant de beaux profits, dans tous les genres pour placements de fonds.

Occasion rarement offerte.

La gigantesque fabrique de Vêtements de jeans de MM. Wolf & Sons, 26, 28, 30, 32 et 34 rue Bienville.

Le superbe édifice pour factorerie de coton de MM. Richardson & May, No 40 rue Perdido.

Le dépôt de machines de M. Harry K. Ivone, 96 et 98 rue S. Peters (ou Nouvelle Levée), 26 et 28 rue Commerce, coin Lafayette.

Vaste entrepôt 114, 116, 118, 120 rue Magazine, occupé par MM. W. H. Matthews & Bro.

Solides édifices en briques, 205 et 207 rue Carondelet, lot vacant y attenant.

Edifices en briques 21, 23, 25 rue Hôpital.

Cottages à double corps de logis. Royale, coin Bartholomew, et deux lots vacants rue Bartholomew.

Magasin et maison de résidence, Champs-Elysées et Bourgogne.

Deux cottages doubles rue Bienville, près Broad.

Emplacements de choix pour bâtir. Bienville, coin Rendon; Bienville, coin Napoléon; Levée street, (maintenant Tchoupitoulas), entre Sixth et Seventh; Prieur, entre Calliope et Clio.

Ilet entier, Sixteenth, Degnan (maintenant Leonidas) Monroe et Stephanie; Fulton, Delord et Levée.

Mercredi, 1er février
SUCCESSION DE WILLIAM MASSEY.

No 32,399—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson encanteur—Bureau 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 1er février 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon Fred. D King, juge de la Cour Civile de District Division B, pour la paroisse d'Orléans en date du 20 décembre 1892 docket No 32,399, pour compte de la succession ci-dessus, il sera vendu:

1° Une certaine portion de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situés dans le second district de cette ville, dans l'ilet compris par les rues Bienville, Chartres, Douane et Levée (maintenant Decatur), mesurant, mesure américaine, 30 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Bienville, sur une profondeur de 106 pieds 7 pouces, plus ou moins, conformément à un croquis dudit terrain, annexé à un acte passé devant Charles Boudousquié, ancien notaire de cette ville, le 5 octobre 1847.

Un certain lot de terre, etc., situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bienville, avec Douane et Levée, etc. mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Bienville et 102 pieds 8 pouces de profondeur, borné d'un côté par la propriété dernièrement appartenant à Mme Horr..., etc, et de l'autre côté par la propriété dernièrement appartenant à T. Hanks, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc.

Aussi un lot de terre, situé sur le côté sud ouest de la rue Bienville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Chartres, Douane et Levée, maintenant Decatur, mesurant, en pied américain 30 pieds 6 pouces sur un plan fait par J. Pilié, le 10 septembre 1845, 50 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue Bienville sur 106 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles; le dit lot regardant la rue de Chartres par la propriété appartenant aux héritiers de feu Spencer, et de l'autre côté par la propriété de la Banque des Citoyens, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ces trois morceaux composent le lot de terre sur lequel se trouve la bâtisse connue par les Nos 26 à 34 rue Bienville, et occupé actuellement par B. J. Wolf, comme fabrique d'habillements faits.

Les améliorations comprennent cet immense établissement industriel connu comme la manufacture de Pantalons de Jeans et d'habillements de B. J. Wolf & Sons, désignée par les Nos 26, 28, 30, 32 et 34 rue Bienville. Cette bâtisse solide a été érigée spécialement pour tous la surveillance de ceux qui l'occupent actuellement, et est équipée avec tout ce qui est nécessaire pour la conduite d'une pareille entreprise rémunératrice. Elle est louée à bail jusqu'à la fin d'août 1893, à un loyer annuel de $2,070 avec les termes et conditions ci-après, à savoir: Qu'en outre du loyer les locataires paieront toutes les taxes de ville et d'Etat et autrement, tiendront la propriété assurée à leurs propres frais et aussi tiendront le local en bon ordre. De à rte donnant le revenu ainsi que cela est mentionné plus haut, au propriétaire.

2° Trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situés dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carroll, Perdido, Poydras et Carondelet, désignés sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, le 29 mars 1854, comme suit à savoir: Le lot No 1 mesure 14 pieds 2 pouces de face à la rue Perdido 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Carondelet, 6 pieds 2 pouces de large dans le fond, puis sur une ligne vers la rue Perdido et par lisière à la rue Carondelet, 27 pieds 10 pouces et 4 lignes, puis sur une ligne vers la rue Carroll et parallèle à la rue Perdido 7 pieds 11 pouces et 2 lignes, et puis 100 pieds vers la rue Perdido. Le lot No 2 est contigu au lot No 1, et mesure 14 pieds 2 pouces de face à la rue Perdido, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et borné dans le fond par une allée commune 3 pieds 11 1/2 pouces de large, ouvrant sur la rue Carroll. Et un petit lot situé sur le côté opposé de la dite allée et désigné par le No 2 sur le dit plan, mesurant 6 pieds 2 pouces et 6 lignes de face à l'allée, sur 23 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Ladite propriété est composée du lot No 4, ayant 28 pieds 4 pouces de face à la rue Perdido sur 100 pieds de profondeur et de la partie du fond du lot No 5, ayant 27 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Carroll sur 127 pieds 5 pouces de profondeur. Les améliorations comprennent la grande bâtisse en briques à quatre étages connue comme le No 40 rue Perdido et louée à MM. Richardson & May le 30 septembre 1893, à $125 par mois. La vente est sujette au dit bail.

3° Quatre certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Commerce, Nouvelle Levée (ou S. Peters) et Girod désignés par les lettres A, B, C et D sur une esquisse de J. A. D'Hémécourt, voyer, datée le 4 septembre 1867, d'après la dite esquisse, les dits lots ont les dimensions suivantes, à savoir. Le lot A forme le coin des rues Nouvelle Levée (ou S. Peters) et Lafayette, et mesure 19 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Nouvelle Levée (ou S. Peter), 18 pieds 9 pouces de large sur la ligne du fond le séparant du lot B, 84 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur et de face sur la rue Lafayette et 89 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du lit. Le dit lot B forme le coin des rues Commerce et Lafayette, et mesure 19 pieds 9 pouces de face à la rue Commerce, 18 pieds 9 pouces sur la ligne du fond, le séparant du dit lot A, 73 pieds et 4 lignes de profondeur et face à la rue Lafayette et 96 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot C, et le dit lot C mesure 23 pieds 6 pouces de face à la rue Commerce, 23 pieds 6 pouces et 4 lignes de large sur la ligne du fond le séparant du lot D 76 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot B, et 71 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne vers la rue Girod; et le dit lot D mesure 24 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Nouvelle Levée, 23 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du fond, le séparant du lot C, 82 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du lot A, 89 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Girod.

Les améliorations comprennent deux grandes et solides bâtisses en briques, désignées par les Nos 96 et 98 rue Nouvelle Levée, courant à travers et ouvrant sur la rue Commerce, et formant le coin des rues Lafayette et Nouvelle Levée, maintenant louées à bail à H. K. Ivens jusqu'au 30 septembre 1893, à $75 par mois. La vente est sujette au dit bail.

4° Un certain lot de terre situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Lafayette, Foucher et Girod, mesurant 115 pieds de face à la rue Magasin, la même façade plus ou moins sur la rue Foucher, sur une profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Lafayette de 125 pieds 8 pouces et sur la ligne la plus rapprochée de la rue Girod 173 pieds 6 pouces et 2 lignes. La dite propriété est désignée par la lettre B sur un plan annexé à un acte de vente pardevant L. F. Caire, notaire, daté le 29 avril 1842. Les améliorations comprennent un grand entrepôt en briques à un étage avec un ... sur la ... pour le chargement et déchargement à l'intérieur de la bâtisse; maintenant loué à bail à W. H. Matthews et Frères à $115 par mois jusqu'au 30 septembre 1893. La dite ...

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

vente est sujette au dit bail. Désigné par les Nos 114 à 120 rue Magazine.

5° Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Carondelet, St-Joseph et Baronne, et désignés par les Nos 4 et 5, sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, daté le 18 mars 1846. Les dits lots sont contigus les uns aux autres et mesurent chaque 28 pieds de face à la dite rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, bornés au fond par une allée de 7 pieds 10 pouces de large.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques double à trois étages, chaque côté ayant environ dix chambres et connue par les numéros municipaux 205 et 207 rue Carondelet, et maintenant louée à raison de $55 par mois pour les deux côtés.

6° Deux certains lots de terre adjacents l'un à l'autre, situés dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Vieille Levée, Condé (maintenant Chartres), Hôpital et Quartier désignés par les Nos 1 et 2. Le lot No 1 mesure 24 pieds de face à la rue Hôpital sur 159 pieds 5 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté après la rue Levée et 159 pieds 5 pouces et 1 ligne de profondeur sur l'autre côté. Le lot No 2 mesure 24 pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur de 159 pieds 5 pouces sur la ligne le divisant du lot No 1 et 159 pieds 6 pouces et 7 lignes sur la ligne le divisant du lot No 3, ensemble avec toutes les droits etc.

Les améliorations comprennent deux grandes bâtisses en briques à trois étages, ayant chacune environ quinze chambres ou plus et désignées par les Nos 31 et 33 rue Hôpital.

7° Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville sur la rue Hôpital entre les rues Condé (maintenant Chartres) et Vieille Levée, dans le même ilet et à côté de la propriété précédemment décrite, et désigné par la lettre A. sur un plan particulier dressé par L. N. Dépouilly, au mois de Janvier 1846 avec le privilège d'une allée en commun à ce lot et autres 8 pieds de large faisant face à la rue Hôpital ensemble avec tous les droits, etc. Le dit lot de terre mesure mesure américaine, 24 pieds de face à la rue Hôpital sur 159 pieds 9 5/8 de pouces sur la ligne de gauche, laquelle ligne le divise du lot désigné comme lot No 2 et 159 pieds 8 3/8 pouces sur la ligne qui le divise de la dite allée.

Les améliorations comprennent une grande bâtisse en briques à trois étages, ayant environ dix chambres ou plus et désignée par le No 35 rue Hôpital.

8° Deux certains lots de terre situés dans le Faubourg Washington et désignés par les Nos 1 et 2 dans l'ilet No 5. Le lot No 1 mesure 32 pieds de face à la rue Casacalvo (maintenant Royale) sur 118 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur. Le lot No 2 mesure 45 pieds de face à la rue Casacalvo (maintenant Royale) sur 118 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur, le tout mesure américaine.

Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Casacalvo (maintenant Royale) et Bartholomew dans l'ilet borné par les rues Mazant et Chartres. Les améliorations comprennent deux cottages doubles en bois chaque côté ayant environ cinq chambres et loués à $8 par mois chaque côté et désignées par les Nos 1000, 1002, 1004 et 1006 rue Royale.

9° Deux terrains de choix convenables pour y bâtir dans le même carré et contigus aux précédents, à l'arrière désignés par les Nos 9 et 10 sur un plan dressé par B. Bulsson voyer, le 20 mai 1838. Chacun des dits terrains mesure 33 pieds de façade rue Bartholomy, sur 110 pieds de profondeur, mesure anglaise.

10° Un certain terrain numéroté un, situé dans le Faubourg Marigny formant le coin des rues Champs Elysées et Craps maintenant Bourgogne dans le carré formé par les rues Français et Rempart mesurant 30 pieds de façade rue des Champs Elysées sur 120 pieds de profondeur et de façade rue Craps maintenant Bourgogne, mesure anglaise, borné d'un côté par le terrain No 2 et à l'arrière par le terrain No 4. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages, avec magasin au bas, et résidence au haut ayant 6 chambres et attachement loué $15 par mois.

11° Deux certains terrains situés dans le second District de cette ville dans le carré borné par les rues Douane, Bienville, Broad et Dorgenois désignés par les Nos 5 et 6, et contigus. Ils ont, chacun, 29 pieds 9 pouces et 5 lignes de façade rue Bienville, sur une profondeur de 130 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent deux cottages doubles en bois, ayant, chacun cinq chambres, sont loués $6 par mois et désignés par les Nos 516, 514 1/2, 518 et 516 1/2 rue Bienville.

12° Un certain terrain situé dans le Second District de cette ville carré borné par les rues Bienville, Rendon et Douane et Lafayette ... dans le carré borné par les rues ... Napoléon et ... dessiné sur un plan de C. A. De Armas, voyer, le 30 août 1855. ... et mesure 30 pieds 9 pouces et 5 lignes de façade rue Bienville sur 102 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur et façade rue Rendon entre lignes parallèles.

13° Un terrain de choix convenable pour bâtir, situé dans le Second District de cette ville, carré borné par les rues Bienville, Napoléon et ... Jackson et désignés par les Nos de 6 à 11 inclusivement et le No 24, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville en date du 2 mars 1860. Les terrains 6 à 9 inclusivement mesurent chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Bienville. Les dits terrains 10 et 11 mesurent chacun ... et mesurent 120 pieds de profondeur. Les terrains 10 et 11 forment le coin des rues Bienville et Napoléon et ... 2 pouces et 5 lignes de façade sur la rue Bienville sur une profondeur de 120 pieds rue Napoléon. Le terrain No 11 a 30 pieds 4 pouces 7 lignes de façade rue Napoléon sur 150 pieds de profondeur; le terrain 24 a 30 pieds 9 pouces 7 lignes de profondeur, ensemble avec tous les droits, etc.

14° Une portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville dans le carré borné par les rues Sixième, Septième, Levée maintenant Tchoupitoulas, et Water mesurant 26 pieds 1 pouce de façade rue Levée, sur une profondeur de 30 pieds 8 pouces et 1 ligne sur la limite du terrain 3 et 71 pieds 4 pouces sur la limite de la propriété de John Oreggin et 26 pieds 10 pouces et 4 lignes à l'arrière comme le porte un diagramme de Hugh Grant voyer de Lafayette, en date du 23 février 1849 sur lequel diagramme le dit terrain est marqué de la lettre D., et lequel mentionne le faubourg Livaudais ensemble avec la moitié indivise de toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, tous les droits, et dépendances y appartenant.

15° Toutes ces particulier cinq lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No 33 borné par les rues Prieur, Johnson, Clio et Calliope, et désignés par les Nos 1 à 5 inclusivement, et mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Prieur sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

16° Un certain carré d'ilet, situé à Carrollton, Paroisse Jefferson maintenant Sixième District de cette ville, compris entre les rues Stéphanie, maintenant Streelitz, Seizième, Monroe et Degnand, maintenant Leonidas et désigné par la lettre N, lequel ilet se compose de vingt-quatre terrains, numérotés de 1 à 24 inclusivement. Ces terrains ont les dimensions suivantes: Les terrains Nos 1 2 3 4 5 6 7 8 et 11 mesurent 30 pieds de façade sur la rue Seizième sur 120 pieds de profondeur. Le No 12 et le No 10 formant le coin des rues Seizième et Degnand maintenant Leonidas. Les Nos 11 et 12 mesurent chacun 30 pieds de façade rue Monroe, sur 150 pieds de profondeur. Les Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 mesurent, chacun 30 pieds de façade sur rue Stéphanie, maintenant Streelitz, sur 120 pieds de profondeur; le No 13 formant le coin des rues Monroe et Stéphanie, maintenant Streelitz, et le No 22 formant l'angle des rues Stéphanie, maintenant Streelitz, et Degnand, maintenant Leonidas, et les Nos 23 et 24 mesurent, chacun 30 pieds de façade rue Degnand, maintenant Leonidas sur 150 pieds de profondeur, le tout en mesure anglaise d'après un plan particulier de L. ... en date du 19 janvier 1836, ensemble avec tous les droits, etc.

17° Cinq certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits etc. situés dans la batture du premier district de cette ville, dans l'ilet borné par le Triangle de la Nouvelle Levée et des rues Delord, Water et Louisa (ou Calliope), désignés comme terrains 5 6 7 8 et 9, sur un plan de J. A. D'Hemécourt, voyer, en date du 27 décembre 1856 lesquels terrains ont les dimensions suivantes.

Le terrain 5 a 95 pieds 11 pouces et une ligne de façade rue Delord, et 30 pieds 9 pouces et 1 ligne rue Triangle; et les terrains 6, 7, 8 et 9 ont chacun, 25 pieds, 20 pieds, 8 pouces et 5 lignes de façade rue Delord; et Triangle sur les profondeurs suivantes: le terrain 5 a 91 pieds, 5 pouces sur la limite du terrain 4; 102 pieds 1 pouce et 4 lignes sur la limite du terrain 6, le terrain 6 a 112 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la limite du terrain 7, le terrain No 7 a 123 pieds, 6 pouces sur la limite du terrain 8; le terrain No 8 a 134 pieds, 2 pouces et 2 lignes sur la limite du terrain 9, le terrain No 9 a une profondeur de 144 pieds 10 pouces 4 lignes sur les limites des terrains de 10 à 23. La possession de cette propriété peut être obtenue trente (30) jours après la signature de l'acte de vente.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à un, deux et trois ans au taux de 7 pour cent d'intérêt payable annuellement et commençant à la date de l'adjudication. Toutes les taxes dues et exigibles en 1893 seront acceptées par les acquéreurs, et toutes les ventes devront être faites sujettes aux conditions des baux actuels. Un dépôt de 10 pour cent comptant, exigé au moment de la vente pour assurer celle-ci.

Les actes de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais des acquéreurs.
25 déc—25 28—jan 4 11 18 25—fév 1

Avis aux applicants pour la taxe directe.—Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1892.—Par ordre du Gouverneur, comme Secrétaire de la Commission du Fonds de la Taxe Directe, j'a établi un bureau temporaire, pour l'accommodation du public, au No 7 rue du Camp, Bâtisse Morris, cinquième étage, chambre E, à la Nouvelle Orléans, où l'on me trouvera tous les jours à l'exception du dimanche, de 9 heures A. M., à 3 heures P. M., dans le but de recevoir des applications par écrit, devant être enregistrées par devant le Gouverneur, pour le remboursement de la Taxe Directe sur des propriétés foncières, payée aux Etats-Unis, en l'année 1865. Les applications qui ne seront pas accompagnées d'un timbre poste et d'une enveloppe avec l'adresse ne recevront pas de réponse. Aucune application verbale ne sera reçue.

La liste des contribuables et des montants payés et les règlements indiquant la manière de faire les réclamations, ainsi que des échantillons des formes d'applications, seront déposés avec les Greffes à des diverses Cours de District de cet Etat et le Greffier de la Cour Civile et la Cour Criminelle de District pour la Paroisse d'Orléans.

OSCAR ARROYO,
Secrétaire du Bureau.
23 nov—1m 1f par sem

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie que le 11me jour de novembre 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants à savoir:

Mme Henrietta Spiro, femme d'Alphonse Marx vs Alphonse Marx son mari—No 36 328.

Sur la motion de W. O. Hart, avocat de la demanderesse, qui a produit des preuves à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et les témoignages étant en faveur de celle-ci;

Il est ordonné adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 12 septembre 1892, soit maintenant confirmé et rendu final; et qu'en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Henriette Spiro, épouse d'Alphonse Marx, et contre le défendeur Alphonse Marx, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et le défendeur, et qu'elle soit autorisée à faire des affaires comme marchande publique, en son propre nom et à son propre profit. Le défendeur acquittera les dépens.

Jugement rendu le 11 novembre 1892.
Jugement signé le 17 novembre 1892.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 17e jour de novembre de l'an de Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze.
H. MEHONNIER, Député-Greffier.
23 nov—